

VUES DE PRESSE

INTERNATIONALE

Abonnement 11 n° : 46 €/an - Prix au numéro : 8 € - CNCC Edition - 8 rue de l'Amiral de Coligny - 75001 PARIS - Email : veronique.kieny@cncc.fr

Vues de Presse Internationale, éditée par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et l'Ordre des experts-comptables, est une compilation d'informations recueillies dans la presse étrangère intéressant la profession.



ACTUALITÉS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES INTERNATIONALES



RÉUNIONS

SESSION TECHNIQUE – LONDRES – 15 AU 18 NOVEMBRE 2005

EVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Le Board a participé à une séance d'information sur le projet de norme élaboré par le FASB traitant de l'évaluation à la juste valeur.

CONSOLIDATION – CONTRÔLE

Le débat a porté sur 2 types d'informations à fournir, nécessaires à l'appréciation du contrôle d'une entreprise sur une autre.

PROJETS DE CORRECTIONS TECHNIQUES

Le Board a examiné les questions soulevées par les commentaires parvenus suite aux projets de politique en matière de correction technique et au premier projet de correction technique relatif à IAS 21 (DTC1). Il a décidé que les corrections techniques pouvaient relever des modalités prévues dans le manuel de procédures et ne pas faire l'objet d'une politique séparée. Il a entériné quelques modifications techniques d'IAS 21 (Investissements dans une activité à l'étranger) dont l'amendement entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2006 avec une application anticipée encouragée.

NORMES COMPTABLES POUR LES PME

Suite aux différents débats de ces derniers mois, le Board a débattu d'éventuelles simplifications des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS applicables aux PME. Il a demandé à l'équipe technique de passer en revue l'ensemble des IFRS pour recenser les principes, dérogations et guides d'application qui ne s'appliquent habituellement pas aux PME. Un projet préliminaire sera soumis au Board en janvier 2006.

INFORMATION SUR LA PERFORMANCE

Le Board s'est penché sur sa décision provisoire de n'imposer qu'un seul état de la performance, qu'il considère comme la solution conceptuellement correcte.

CONVERGENCE À COURT TERME : INFORMATION SECTORIELLE

Le Board a débattu de 2 points terminologiques soulevés par un membre du Board : le titre du projet d'IFRS sur l'information sectorielle et les principes de base.

CONVERGENCE À COURT TERME : COÛTS D'EMPRUNT

Suite aux analyses effectuées par l'équipe technique sur les changements nécessaires pour la convergence entre IAS 23 et SFAS 34, le Board a décidé de limiter le champ d'application du projet de convergence à court terme à l'élimination de l'option existante qui permet de comptabiliser immédiatement les coûts d'emprunt en charge.

CONVERGENCE À COURT TERME : REVENUS PAR ACTION

Le Board va publier un projet d'amendements d'IAS 33 (Revenus par action) visant à modifier l'application de la méthode de rachat d'actions aux options, warrants et leurs équivalents, qui s'harmonise avec la décision prise par le FASB.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES - PHASE II

La réunion a permis de dresser un premier bilan des tables rondes sur les regroupements d'entreprises organisées à Norwalk et à Londres. L'équipe technique analyse actuellement les 246 lettres de commentaires reçues.

POINT SUR LES ACTIVITÉS DE L'IFRIC

L'équipe technique a rendu compte de la réunion de novembre de l'IFRIC et pris note des points posant des difficultés dans les différents projets en cours (D 17 - Transactions sur actions propres et de groupe ; interaction d'IAS 34 avec IAS 36 et IAS 39 concernant les reprises de certaines dépréciations.

CONTRATS D'ASSURANCE

Le Board a participé à une séance d'information sur les caractéristiques des contrats de réassurance et des valeurs mobilières associées aux assurances. Aucune décision n'a été prise.

Prochaine réunion de l'IASB : 12 au 16 décembre 2005 à Londres

RÉUNION DE L'IFRIC – LONDRES – 1^{ER} DÉCEMBRE 2005

Principaux thèmes de discussion :

D16 – CHAMP D'APPLICATION D'IFRS 2 (PAIEMENT EN ACTIONS)

L'IFRIC a poursuivi ses discussions entamées lors de la réunion de novembre 2005 sur la finalisation d'une interprétation suite aux commentaires parvenus sur le projet D16. Il a demandé à l'équipe technique de rédiger un projet prenant en compte les aménagements demandés.

INFORMATION FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRE, DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET PLACEMENTS DANS DES INSTRUMENTS DE CAPITALS PROPRES

L'IFRIC a débattu d'un projet d'interprétation préparé par l'équipe technique suite aux conclusions de sa précédente réunion, et le publiera après y avoir apporté quelques modifications.

OPTIONS DE VENTE DÉTENUES PAR DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

L'IFRIC a différé la discussion sur le document relatif au classement des options de vente détenues par des actionnaires minoritaires.

DÉCISIONS PROVISOIRES CONCERNANT LE PROGRAMME DE TRAVAIL

L'IFRIC a passé en revue les thèmes que le comité Agenda lui a recommandé de ne pas inscrire à son programme de travail. Ces décisions provisoires seront rediscutées lors de sa réunion de mars 2006.

Prochaine réunion de l'IFRIC : 12 et 13 janvier 2006 à Londres

IFRIC Update – Décembre 2005, 4 pages

DANS CE NUMÉRO

ACTUALITÉS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES	1-3
IFRS ET PME	3-4
INDEX THÉMATIQUE 2005	5-8
VUES DE PRESSES	9-11
AGENDA MENSUEL	11
PUBLICATIONS DE DÉCEMBRE	12



PUBLICATIONS

PUBLICATION D'IFRIC 7

L'IFRIC publie une nouvelle interprétation d'IFRIC 7 - Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 (Information financière dans les économies hyperinflationnistes). Elle apporte des éclaircissements sur 2 points soulevés lors de la consultation : comment convient-il de retraiter les chiffres comparatifs lorsque la devise dans laquelle les états financiers sont évalués (monnaie fonctionnelle) accuse une hyperinflation ; comment retraiter les reports fiscaux figurant dans le solde d'ouverture.

IASB - Communiqué de presse – 24 novembre 2005, 3 pages

PUBLICATION D'UN AMENDEMENT D'IAS 21

L'IASB publie un amendement limité d'IAS 21 (Effets des variations des cours des monnaies étrangères) afin de clarifier certaines règles concernant les placements détenus par une entité dans des opérations étrangères et de faciliter la communication d'informations par les entités qui investissent dans des entreprises fonctionnant avec une devise différente de la leur. Cet aménagement fait suite aux inquiétudes exprimées par les utilisateurs d'IAS 21, devenue obligatoire en 2005.

IASB - Communiqué de presse – 15 décembre 2005, 2 pages

GUIDE D'APPLICATION D'IFRS 4 ACTUALISE

L'IASB publie la version actualisée de son guide d'application d'IFRS 4 (Contrats d'assurance). Ces révisions s'inscrivent dans le cadre des modifications apportées à IFRS 4 en août 2005 suite à l'entrée en vigueur d'IFRS 7 (Instruments financiers : informations à fournir). Les changements ne portent que sur la partie informations à fournir.

IASB - Communiqué de presse – 15 décembre 2005, 1 page



RÉUNIONS

RÉUNION DU CONSEIL DE L'IFAC - AUCKLAND

Le Conseil de l'IFAC s'est réuni à Auckland (Nouvelle-Zélande) le 17 novembre 2005, où il a adopté les décisions suivantes :

ASSISTANCE AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Le Conseil a annoncé la publication d'un nouveau guide intitulé « Etablir et développer un organisme professionnel comptable » réalisé grâce aux contributions de différents organismes professionnels. Il réunit les bonnes pratiques en matière de création d'organismes représentant la profession, et donne des informations sur les conditions d'appartenance comme membres, les relations avec l'Etat et les instances de réglementation, l'établissement des normes et la formation professionnelle.

Il sera prochainement disponible en CD ROM interactif et téléchargeable sur le site de l'IFAC : www.ifac.org.

FONCTIONS ET COMPÉTENCE DES PROFESSIONNELS COMPTABLES EXERÇANT EN ENTREPRISE

Afin de mieux comprendre le rôle des professionnels comptables exerçant en entreprise, l'IFAC a publié un document d'information décrivant les différents rôles,

compétences et valeurs de ces professionnels. Il définit leur activité et décrit leurs domaines d'intervention, notamment la mise en place de contrôles opérationnels et fiduciaires, le soutien analytique de la planification stratégique et de la prise de décisions, la veille sur les pratiques déontologiques.

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DU COMITÉ EDUCATION

Le Conseil a approuvé le changement de nom du comité Education qui devient International Accounting Education Standards Board (Conseil pour les normes internationales de formation comptable), avec applicabilité immédiate. Cette modification s'est révélée nécessaire afin de refléter l'autorité indépendante dévolue à ce comité en matière de normalisation, et d'affirmer sa légitimité à l'instar des autres normalisateurs internationaux.

NOUVEAUX MEMBRES ASSOCIÉS

Deux nouveaux membres ont intégré l'IFAC : l'Association des auditeurs et experts-comptables d'Arménie et l'Association des auditeurs agréés de Lettonie.

IFAC - Communiqué de presse – 21 novembre 2005, 2 pages

RÉUNION DU COMITÉ EDUCATION

PROJET DE NORME SUR LES CONDITIONS DE COMPÉTENCE DES PROFESSIONNELS DE L'AUDIT

L'IAESB devrait examiner en février prochain la version définitive d'un projet de norme internationale sur la formation. Celui-ci précise les conditions de formation théorique et pratique spécifiques attendues des professionnels comptables intervenant de manière significative dans les missions d'audit, intégrant notamment des travaux transfrontaliers. Le projet de norme, intitulé « Conditions de compétence attendues des professionnels de l'audit » et mis en consultation en avril 2005, a donné lieu à 36 lettres de commentaires, émis sur la définition d'un professionnel de l'audit, l'obligation de détenir un diplôme supérieur et les conditions obligatoires d'expérience pratique et de connaissance en technologies de l'information. L'IAESB s'interrogera sur l'opportunité de remettre en consultation certaines parties du projet.

OUTILS POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉTHIQUE

L'IAESB développe actuellement, avec le concours de chercheurs, une panoplie d'outils ainsi qu'une recommandation sur la formation à l'éthique afin d'aider les organismes membres et les instituts d'enseignement à appliquer les obligations prévues dans IES 4 - Valeurs, éthique et comportements professionnels. Ces 2 produits s'inspirent des conclusions d'un rapport de recherche sur les pratiques de formation éthique dans le monde commandité par l'IAESB. Ils devraient être disponibles d'ici le 31 mars 2006.

FORMATION AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

L'IAESB souhaite actualiser sa recommandation IEG 11 (Technologies de l'information pour les professionnels comptables) afin de refléter les évolutions intervenues dans le domaine technologique. Un exposé-sondage devrait paraître d'ici le 31 mars 2006.

GUIDE SUR LES CONDITIONS D'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

L'IAESB lancera en décembre 2005 une enquête auprès d'un échantillon d'organismes membres de

l'IFAC afin de passer en revue leurs approches en matière d'expérience pratique. Les résultats serviront à élaborer des recommandations sur les conditions d'expérience pratique, ainsi qu'une base de données internationale.

CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LA FORMATION DES TECHNICIENS COMPTABLES

L'IAESB s'interroge sur l'opportunité de mettre en place un cadre de référence pour la formation des techniciens comptables. Il souhaite en premier lieu dresser un bilan de la structure actuelle de la profession comptable en s'intéressant à l'existence de techniciens comptables et à leurs qualifications. Il étudiera ensuite quelles sont les recommandations utiles pour ces professionnels et comment les intégrer au mieux au sein du cadre de référence actuel.

COOPÉRATION AVEC LA CNUCED

L'IAESB poursuit ses efforts de coopération avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement dans le domaine des conditions de formation. Il a entrepris une comparaison entre le modèle de programme proposé par la CNUCED et les règles prescrites par sa norme IES 2 (Contenu des programmes d'enseignement professionnel). Ils en étudieront conjointement les conclusions.

Prochaine réunion de l'IAESB : 28 février – 2 mars 2006 à New York

IFAC Education eNews – 23 novembre 2005, 2 pages

FORUM DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE L'IFAC

L'indépendance de l'auditeur était le thème du forum organisé par le comité Ethique de l'IFAC le 11 octobre dernier à Bruxelles, avec une version actualisée de son code d'éthique. Un large consensus s'est dégagé parmi les 150 professionnels réunis en faveur d'une approche basée sur les principes. Le forum a également exprimé le besoin de recommandations plus précises sur les questions d'indépendance et sur d'autres points, tels que la prestation de missions autres que l'audit et la rotation des auditeurs. Il a également réfléchi sur la question des poursuites disciplinaires en cas de manquements au code.

World Accounting Report – N° 10 – Décembre 2005/Janvier 2006, page 12

PUBLICATIONS

PROMOTION DE LA VALEUR DES PROFESSIONNELS EN ENTREPRISE

Le comité PAIB de l'IFAC publie un document d'information intitulé « Rôle et domaine d'activité du professionnel comptable exerçant en entreprise » destiné à améliorer la perception de leurs différents rôles ainsi que les compétences qu'ils déploient, parmi lesquelles figurent en exergue la mise au point des contrôles opérationnels et fiduciaires, le soutien analytique à la planification stratégique de l'entreprise, les interventions en matière de gestion du risque et l'assistance aux dirigeants sur les questions éthiques. Il précise par ailleurs les qualifications attendues de ces professionnels ainsi que les normes générales auxquelles ils doivent adhérer, et notamment le code d'éthique de l'IFAC.

Document à télécharger : www.ifac.org/Store

IFAC - Communiqué de presse – 8 décembre 2005, 2 pages



GUIDE POUR LA CRÉATION D'UN ORGANISME PROFESSIONNEL

Le comité Pays en développement de l'IFAC a publié un guide intitulé « Etablissement et développement d'un organisme professionnel comptable », disponible sur le site de l'IFAC ou en CD-ROM. Il envisage différents cas de figure et traite de la création de l'organisme professionnel, du rôle et des responsabilités des organismes professionnels comptables, de la formation et des examens professionnels, de la constitution d'une compétence.

IFAC - Communiqué de presse - 7 décembre 2005, 2 pages

VIE DE L'ORGANISATION

SECONDE PHASE DU PROGRAMME CONFORMITÉ

Le programme Compliance, mis en place en juillet 2003, est destiné à s'assurer que les 163 organismes faisant partie de l'IFAC sont bien en conformité avec les obligations attachées à leur qualité de membres. En mars 2004, un questionnaire a été diffusé afin de recueillir des informations sur le cadre réglementaire et la procédure de normalisation en matière de comptabilité, d'audit, d'éthique, de formation et de secteur public. La 2^{ème} phase, qui vient d'être engagée, invite les organismes membres à auto-évaluer leur conformité aux obligations liées à leur appartenance à l'IFAC (Statement of Membership Obligations, SMO), telles qu'elles ont été définies en 2004.

IFAC - Communiqué de presse - 3 décembre 2005, 2 pages



PUBLICATIONS

UNE APPROCHE STRATÉGIQUE CONTRE LES RISQUES DE FRAUDE DANS LE SECTEUR PUBLIC

La FEE publie une nouvelle prise de position intitulée « Bonnes pratiques pour traiter la fraude externe dans le secteur public ». Elle rappelle aux organismes du secteur public leurs obligations de mettre en place des

méthodes de lutte contre la fraude. La présidente du comité secteur public de la FEE, Caroline Mawhood, indique notamment que les auditeurs doivent avoir recours à la procédure d'alerte sur le risque de fraude dans ces organismes, constitué lorsque des tiers détournent de l'argent destiné à la collectivité, en obtenant des versements ou en conservant des fonds qui ne leur sont pas destinés. A cette fin, ce document propose une approche stratégique aux gestionnaires du secteur public pour leur permettre d'éradiquer les risques de fraude. Elle comporte trois grandes sections : comprendre et gérer le risque de fraude externe ; prévenir et dissuader la fraude externe ; détecter et enquêter sur les cas de fraude et imposer des sanctions.

FEE - Communiqué de presse - 25 novembre 2005, 2 pages



COMMISSION EUROPÉENNE

MISE EN PLACE DE L'EGA OB

La Commission européenne a mis en place un Groupe européen des organismes de supervision des auditeurs (EGA OB) chargé de la coordination entre les différentes structures de supervision des contrôleurs légaux des comptes au sein de l'Union européenne. L'EGA OB sera habilité à fournir une aide technique lors des travaux de mise en application de la 8^{ème} directive, notamment en matière de validation des normes internationales d'audit, d'assurance qualité et d'évaluation des systèmes de supervision publique en place dans les pays tiers. Il sera composé de représentants des instances chargées de la supervision des auditeurs légaux et de cabinets d'audit exerçant dans des Etats membres ou, à défaut, de représentants des ministères nationaux compétents. Seuls des non praticiens sont habilités à siéger à l'EGA OB. Prochainement, la Commission lancera une consultation auprès de l'ensemble des participants du marché, des consommateurs, des professionnels de l'audit et des utilisateurs sur la mission de ce groupe.

Pour toute information complémentaire : www.europa.eu.int/comm/internal_market/auditing/index_en

Commission européenne - Communiqué de presse - 14 décembre 2005, 1 page

CESR

RENCONTRE DES PRÉSIDENTS DU CESR ET DE LA SEC

Le président du CESR, Arthur Docters van Leewen, a rencontré le président de la SEC au sujet des normes internationales IFRS et d'autres éléments susceptibles de faire l'objet d'une collaboration courant 2006. Les 2 présidents ont fait connaître leur volonté de maintenir et de promouvoir la protection des investisseurs et l'intégrité des marchés sur les marchés de capitaux transatlantiques. Le président Cox a également informé le président du CESR du projet de dérogation aux règles d'inscription qui sera applicable aux émetteurs étrangers.

CESR - Communiqué de presse - 15 décembre 2005, 1 page

CAPA

RÉUNIONS

65^{ÈME} RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF - HANGZHOU (CHINE) - 19 ET 20 MAI 2005

Points à retenir :

- Approbation de l'admission de 2 nouveaux membres affiliés : l'institut des professionnels comptables de la région de Samara (SIPA), fondé en 1999 sous l'égide de la Fédération russe des experts comptables (IPAR), et le Pyongyang of Auditors (POA) de la République démocratique de Corée, qui souhaite adopter les IFRS.

- Approbation du projet d'étude réalisée par l'Institut du Sri Lanka sur l'impact de la loi Sarbanes-Oxley dans les pays membres de la CAPA.

- Mise en place d'un groupe de travail sur les PME chargé d'apporter la contribution de la CAPA à l'IASB et à l'IFAC, et de publier une prise de position qui réunira les réponses de la CAPA au questionnaire de l'IASB.

- Contribution de l'institut coréen au projet de la CAPA sur le programme de limitation de responsabilité des auditeurs.

CAPA Chronicle - Octobre/Novembre 2005, pages 4 à 7



NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS

NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES SPÉCIFIQUES AUX PETITES ENTREPRISES

Les travaux entrepris sur les particularités de l'audit et de la comptabilité des PME sont dominés, sur la scène internationale, par ceux de l'IASB et de l'IFAC. Vues de presse internationale vous propose un aperçu des recherches correspondantes dans la région Asie-Pacifique, au sein de la CAPA, puis de quelques-uns de ses organismes membres.

TRAVAUX DE LA CAPA - MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL PME

Après avoir publié en 2003 un rapport sur une comptabilité différentielle pour les PME, la CAPA a récemment mis en place un groupe de travail réunissant des représentants des instituts d'Australie, d'Inde, du Japon, de Malaisie et de Hong Kong, chargé d'étudier l'ensemble de la problématique des normes comptables Petites et moyennes entreprises et de proposer les mesures idoines. Son plan

d'action recouvre les initiatives suivantes :

- recueillir des informations auprès des organismes membres sur les derniers développements intervenus dans leur pays respectif ;
- recouper les informations recueillies et identifier les pays où rien n'a été entrepris ;



- effectuer des sondages au hasard pour obtenir des informations sur les questions identifiées par l'IASB et l'IFAC dans le cadre de leur projet respectif, à savoir : identifier les utilisateurs des rapports et états financiers établis par les PME ; comprendre les besoins de ces utilisateurs ; explorer les domaines où les principes de comptabilisation et d'évaluation peuvent être simplifiés ; identifier les thèmes figurant dans les IFRS qui ne s'appliquent pas aux PME.

Premières conclusions du groupe de travail de la CAPA :

- Le groupe de travail a vu se dégager un consensus en faveur d'un jeu distinct de normes pour les PME.

- La définition des PME doit se faire à partir de critères qualitatifs et de responsabilité publique, ce qui est en accord avec la définition retenue par l'IASB. Il appartient à chaque pays de décider individuellement du critère quantitatif.

- Il est capital de comprendre les besoins des parties prenantes afin de traiter les questions de comptabilisation et d'évaluation.

Le groupe de travail publiera une prise de position au nom de la CAPA et la soumettra à titre de réponse au questionnaire de l'IASB. Cette prise de position sera également diffusée à l'ensemble des organismes membres afin de stimuler la réflexion d'ensemble et d'encourager les membres à répondre au questionnaire de l'IASB.

ÉTAT DE LA QUESTION DANS DIFFÉRENTS PAYS MEMBRES DE LA CAPA

AUSTRALIE

L'Australie dispose d'ores et déjà d'un référentiel distinct pour la présentation de l'information financière des petites entreprises : la plupart des normes comptables australiennes doivent être utilisées par les entités qui déposent et publient leurs comptes. Néanmoins, il semble qu'au sein de la profession comptable australienne, il n'y ait pas de consensus en faveur d'une présentation différentielle de l'information, puisqu'il ne peut y avoir de compromis sur les principes d'évaluation. De fait, un avis technique diffusé par le régulateur australien ASIC, indique clairement que toute société qui dépose son rapport financier doit se conformer aux règles de comptabilisation et d'évaluation prescrites par les normes comptables en vigueur. Par conséquent, les observateurs s'interrogent sur la possibilité pour l'ASIC d'autoriser une autre norme spécifique aux PME, qui appliqueraient des normes comptables différentes de celles reconnues.

CANADA

Les réponses apportées par le Canada au document consultatif de l'IASB donnent une idée de la position du pays sur le sujet. Face au fossé grandissant entre les principes appliqués par les grandes entreprises et les PME, les normalisateurs canadiens ont développé 2 approches principales. La première consiste à dire qu'il doit y avoir un modèle d'évaluation unique pour les 2 types d'entreprises, mais qu'il est tout à fait envisageable de mettre en place plusieurs modèles pour la présentation de leur information financière respective. La seconde est que le problème est à la fois un problème de comptabilité, d'évaluation et de présentation de l'information : on doit donc envisager de juxtaposer deux jeux de normes distincts. La solution retenue au Canada et introduite en 2002 a été de prendre en compte les besoins spécifiques des PME et de se polariser sur les besoins de leurs parties prenantes en prévoyant une assez grande marge entre sociétés privées et sociétés APE, afin de déterminer quelles sont les entreprises habilitées à utiliser une comptabilité différentielle.

CORÉE

En Corée, une nouvelle version des normes d'audit a été publiée le 30 mars 2005. Elle consacre un chapitre aux dérogations aux règles pour les PME, qui précise les points de présentation et d'évaluation dont les PME doivent être dispensées. Le comité des normes

d'audit (KASB) a publié en 2004 la norme comptable 14 (Dérogations pour les PME) qui énumère les dérogations aux normes comptables existantes.

CHINE

Parmi les derniers développements intervenus en Chine, on notera la publication par le ministre des Finances d'un document intitulé «Les réglementations comptables applicables aux petites entreprises». Pour sa part, l'institut chinois CICPA a publié une recommandation d'audit pour les petites entreprises. A cette occasion, il a dressé un inventaire des caractéristiques et de la situation actuelle des PME.

FIDJI

En conformité avec les obligations afférant aux membres de l'IFAC, l'institut professionnel des îles Fidji a l'intention d'introduire des dispositifs de mise en conformité avec les IAS/IFRS de l'IASB, qui prendront effet au 1^{er} janvier 2006. Il déplore néanmoins que ces normes ne prévoient pas de clauses différentielles pour les PME. Il pourrait ainsi décider de reporter sa mise en conformité aux IAS/IFRS jusqu'en 2007, le temps d'élaborer une législation nationale autorisant des règles de présentation d'information financière mieux adaptées aux besoins de ses PME.

HONG KONG

Le Hong Kong Institute of Certified Public Accountants a publié un exposé-sondage intitulé «Projet de cadre de référence pour l'information financière des petites et moyennes entreprises», le 2 mars 2005. Les commentaires parvenus sur ce projet serviront à alimenter le débat sur les besoins des utilisateurs des PME au niveau national.

INDE

L'Inde a mis en place un système différentiel de présentation de l'information financière qui prévoit des dérogations totales ou partielles aux obligations prévues dans un certain nombre de normes comptables, notamment les tableaux de flux de trésorerie, l'information sectorielle et les informations sur les opérations entre parties liées. Parallèlement à ces aménagements ponctuels, l'institut indien ICAI a mis en place en mars 2005 un groupe d'étude chargé de passer en revue l'ensemble des normes comptables existantes afin d'identifier les domaines où des assouplissements peuvent être envisagés pour les PME.

JAPON

En mars 2005, le JICPA, la Chambre de commerce du Japon et la Commission des normes comptables ont créé un comité conjoint, chargé de travailler sur l'intégration de leurs 3 recommandations à l'usage des PME. Ces recommandations visent la simplification des modalités de comptabilisation et d'évaluation dans différents domaines, ainsi que dans la présentation et l'évaluation. Le comité réfléchit actuellement aux limites de cette simplification.

SRI LANKA

Le Sri Lanka a publié une norme pour les petites entités, principalement basée sur les normes FRSSSE britanniques. La norme tient néanmoins largement compte des derniers développements intervenus à l'IASB concernant les normes relatives aux PME.

MALAISIE

La Malaisie a préparé la voie d'une comptabilité différentielle en publiant un Statement of Principle (SOP 1) intitulé « Entreprises exemptées », qui définit les entreprises concernées par ces dérogations sur la base de critères de responsabilité à l'égard du public, à l'instar de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

NOUVELLE ZÉLANDE

L'institut néo-zélandais dispose d'un cadre de référence différentiel depuis 1994. Il a été révisé en 1997 et en 2002.

PHILIPPINES

Aucune comptabilité différentielle n'est autorisée aux Philippines.

PAKISTAN

Le Pakistan atteste d'une volonté de favoriser la mise en place d'un jeu distinct de normes pour les PME.

Rubrique réalisée à partir d'articles extraits de la revue CAPA Chronicle – Octobre/Novembre 2005, pages 7 à 9

Comme chaque année, Vues de presse internationale vous propose un index thématique reprenant les principaux sujets abordés dans ses 11 précédents numéros, ainsi qu'un récapitulatif des principales publications de l'IASB, de l'IFAC et de la FEE. Les publications du mois de décembre apparaissent dans le tableau habituel en fin de numéro.

	Numéro	Page			
Actuaires			Contrats de services		
Contrôle des actuaires confié au FRC	71	9	Comptabilisation des revenus issus des contrats de services	67	12
	75	7	Contrôle interne		
Vers un Conseil des normes actuarielles	76	6	Application des recommandations Turnbull au Royaume-Uni	67	12
Afrique du Sud			Impacts des contrôles internes sur les notations de crédit	67	13
Projet de loi sur l'audit	76	11	Report d'application des rapports sur le contrôle interne des PME	67	13
Allemagne			Projet de COSO sur le référentiel de contrôle interne des petites entreprises	68	10
Réforme législative et réglementaire	68	8		75	9
Arc Méditerranéen des Auditeurs (AMA)				77	10
Congrès annuel	71	5	Norme du PCAOB sur les points faibles du contrôle interne	71	10
Assurance			Bilan d'application des règles de contrôle interne	72	13
Audit des comptes d'assurance	67	11	Dossier central	73	5 à 7
Audit			Norme de l'ASB américain sur le contrôle interne	75	9
Réglementation de la profession d'audit en Afrique du Sud	67	12	Retombées financières des certifications des contrôles internes	75	10
Nouvelle réglementation de l'audit en Suisse	73	11	Guide sur le contrôle interne de CPA Australie	78	10
Révision du guide sur l'audit au Japon	73	8	Les sociétés cotées chinoises soumises à un contrôle interne	78	10
Audit de fraude (forensic audit)			Contrôle qualité de l'audit		
Augmentation de la demande de missions d'audit de fraude	69	4	Système d'inspection par les pairs en Israël	73	11
Apports de l'audit de fraude	69	8	Rapport annuel sur les examens d'activité au Royaume-Uni	75	7
Projet de norme sur l'encadrement des missions d'audit de fraude au Canada	78	10	Entrée en application des normes sur le contrôle qualité	75	8
Audit interne			Symposium sur la qualité de l'audit	77	10
Le rôle de l'audit interne sur la qualité du gouvernement d'entreprise (ECIIA)	70	3	Mise en place d'un conseil contrôle qualité au Pakistan	77	11
Auditeur			Corée du Sud		
Etre auditeur en 2005 : dossier central	68	5	Tableau de la profession	77	10
Blanchiment de capitaux			Danemark		
Premier bilan de la loi anti-blanchiment au Royaume-Uni	70	4	Tableau de la profession	72	11
Projet de loi algérien	71	6	Délocalisation		
Les professionnels canadiens aident le CANAFE	71	10	Les nouveaux visages de la délocalisation	67	6
Actualités de la lutte contre le blanchiment	75	4	Développement durable		
Directives irlandaise pour la lutte contre le blanchiment	76	5	Enquête sur les rapports relatifs au développement durable	71	7
Bésilil			L'ICAS prône le développement durable	76	6
Tableau de la profession brésilienne	74	9	Directeur financier		
Bulgarie			Evolution du rôle du directeur financier	67	13
Tableau de la profession	71	7	Espagne		
Cadre conceptuel			Organisation de l'audit obligatoire après la loi de 1988	67	11
Cadre commun IASB/FASB	69	10	Etude sur la profession espagnole	70	8
Travaux du FASB	75	9	Etats-Unis		
Caritatifs (Etablissements)			Evolution des affectations de mandats après la loi SOX	78	11
Révision des recommandations britanniques	70	8	Ethique		
Nouveau régime de réglementation au Canada	75	9	Propositions du PCAOB en matière d'éthique	67	13
Chine			L'Ethique vedette d'un forum international	77	3
Tableau de la profession en Chine	71	10	Examen limité		
Comité d'audit			3 projets de normes SSARS américaines	71	10
Déclaration de l'auditeur au comité d'audit	67	12		75	9
Transformation des comités d'audit en Irlande	68	8	Faillite		
Efficacité des comités d'audit britanniques	69	6	Nouvelle législation américaine	70	10
Comités d'audit et fraude des dirigeants	69	7		72	11
Evolution du rôle du comité d'audit	75	10	Projet de loi en France	71	9
Compétences professionnelles			FIDEF		
Recherche sur les futures conditions de compétence	75	10	Dossier central	71	5
Compilation (Missions de)			Dossier central	76	7
Nouvelles recommandations britanniques	70	8	Formation professionnelle		
			Etude de la CAPA sur les défis de la formation professionnelle	69	4
			Nouvelles modalités de stage en Belgique	69	8

Nouvelle qualification en finance d'entreprise au Royaume-Uni	71	9	Adoption obligatoire en Uruguay	67	13
	72	11	Application avant-gardiste à Chypre	68	8
Etude de l'ACCA sur la formation professionnelle	72	11	Congrès sur les IFRS dans les nouveaux Etats membres	68	8
Programme de formation en Belgique	73	8	Cursus de formation de l'ACCA aux IFRS	68	8
Modèle de formation en ligne en Inde	73	10	Premier bilan sur l'introduction des IFRS : dossier central	72	5 à 10
Formation professionnelle continue			Adoption des IFRS en Israël		
Nouveau régime de formation professionnelle continue au Royaume-Uni	68	9	Vers l'adoption des IFRS au Pakistan	75	10
Bilan de la formation professionnelle par le POBA	71	9	Enquête de l'EFRAG sur la mise en application des IFRS	76	3
Nouvelle norme de CGA-Canada	73	9	Le point sur l'application des IFRS en Belgique	77	9
Fraude			Etude comparative des IFRS avec les normes canadiennes		
Fraude commise par les dirigeants	69	10	Indépendance de l'auditeur		
Rapport de l'OICV sur la lutte contre la fraude financière	70	3	Obligations d'indépendance des auditeurs	67	12
Lutte contre la fraude dans les PME	77	4	Instruments financiers		
Nouvelle instance de lutte contre la fraude en Suisse	77	11	Nouvelle norme du CNC canadien	69	10
Gestion du risque			ISA (Normes internationales d'audit)		
Enquête sur la gestion du risque d'entreprise au Canada	73	9	Adoption des normes ISA au Royaume-Uni	68	8
Gouvernement d'entreprise			Adoption des normes ISA en Nouvelle-Zélande	75	10
Règles d'admission à la cote	67	11	L'institut belge précise ses intentions d'adoption des ISA	67	11
Forum européen du gouvernement d'entreprise de la Commission européenne	69	5	Israël		
Travaux de l' ECGI	69	5	Normalisation comptable en Israël	78	11
Code combiné britannique	69	6	Italie		
Enquête sur l'efficacité du Code combiné	75	7	Réforme du droit des sociétés et situation des professionnels italiens	67	11
Enquête de Business Roundtable	69	5	Réforme professionnelle	69	8
Le gouvernement d'entreprise en Inde	69	7		72	11
Facteur d'expansion dans les pays nordiques	70	9	Crise de confiance en Italie	77	9
Le gouvernement d'entreprise au Japon	71	11	Juridique (Profession)		
Code pour les entreprises non cotées	72	11	Situation au Royaume-Uni après le rapport Clementi	72	12
Manuel du CFA Institute sur le gouvernement d'entreprise	72	14	Juste valeur		
Impact des nouvelles règles sur le professionnel allemand	73	8	Document consultatif du Comité de Bâle	74	4
Publication électronique du Code de gouvernement d'entreprise	75	6	Travaux du FASB	75	9
Code Buisse en Belgique	76	5	Précisions sur l'audit des justes valeurs	75	9
Actualisation du Rapport Turnbull au Royaume-Uni	76	6	Marchés financiers		
	77	10	Rôle des auditeurs dans leur surveillance	71	6
Rapport sur les pratiques anglo-américaines	78	9	Mexique		
Bilan d'application du Code combiné	78	10	Réforme de la réglementation	72	14
Gouvernement d'entreprise des banques (rapport du Comité de Bâle)	75	4	Situation de la profession	77	11
Hong Kong			OHADA		
Tableau de la profession	72	14	Publications sur le droit des affaires	71	6
Honoraires d'audit			OFR (Operating and Financial Review)		
Envolée des honoraires d'audit chez les Big Four	70	11	Vers l'abrogation de l'OFR obligatoire	78	10
	72	14	Paievements en actions		
Etude sur la fixation des honoraires d'audit	75,	6	Version révisée du Statement 123 du FASB	68	10
Augmentation des honoraires d'audit des sociétés cotées au FTSE	75	8	Pays-Bas		
Envolée des honoraires d'audit des Big Four suite à la loi SOX	75	10	La transparence au cœur des réformes	67	11
Honoraires d'audit sur le marché italien	76	6	Tableau de la profession néerlandaise	75	7
IASB			Réglementation de la supervision des auditeurs	78	9
Projet de nouvelle constitution	74	5	PCAOB		
IFAC			Cabinets membres	68	10
Mise en place du PIOB	74	6	Publications et travaux du PCAOB	72	13
Travaux de l'IAASB	74	7	Rapport du PCAOB	76	12
Projet Clarity (Clarification des normes ISA)	77	3	Résultats d'inspections du PCAOB	77	10
Indépendance de l'auditeur			Rapport sur l'application de la norme d'audit n°2	78	11
Forum international sur l'éthique de l'IFAC	76	2	Petites entreprises		
Information financière			Normes comptables pour les PME	67	5
Principaux défis pour 2005	68	10	Norme comptable britannique spécifique aux petites entreprises	67	11
Confiance dans l'information financière auditée	69	9	Norme FRSSE au Royaume-Uni	68	8
Rapport de l'OICV sur les principes de la communication financière	76	3	Projet du COSO	68	10
Nouveau modèle de présentation du CFA Institute	77	11	Règles d'éthique controversées au Royaume-Uni	69	9
IFRS			Projet de norme sur la comptabilité des PME de l'IASB	70	5
Alignement des normes comptables britanniques sur les IFRS	67	12	Mise en place d'un comité spécial PME par la CAPA	70	5
Répercussions fiscales des IFRS	67	12	Guide de la FEE sur les PME	70	5
Progression de l'application des IFRS en Australie	67	12	Dossier central sur les PME	70	5 à 7
Alignement de la norme du FASB sur les stocks sur les IFRS	67	13	Enquête du FRC au Royaume-Uni	74	8
La Nouvelle-Zélande adopte les équivalents d'IFRS	67	13	Adoption d'une norme pour les PME à Hong Kong	75	10
			Réponse de l'Institut japonais au questionnaire de l'IASB	75	10
			Communication financière des PME allemandes	76	5

Réforme législative au Royaume-Uni	78	10	Envolée des coûts de mise en conformité avec le SOX	68	10
Planification personnelle			Bilan d'application de l'article 404	69	10
Diligences de l'auditeur	67	13	Etude sur l'impact du SOX sur les sociétés APE	70	10
Pratiques professionnelles			Difficultés d'application	74	10
Situation des professionnels britanniques	71	10	Sécurité informatique		
La profession européenne, mondiale en chiffres	76	4	Audits de sécurité informatique	67	12
Qualifications professionnelles			Secteur public		
Common Content Project	68	8	Remise en cause de la budgétisation	67	13
Réciprocité des qualifications britanniques et canadiennes	75	8	Réforme de la comptabilité du secteur public en Afrique du Sud	68	9
Nouveau diplôme en stratégie financière au Royaume-Uni	77	9	Audit externe dans le secteur public	71	6
Qualité de l'audit			Vers des comptes publics en comptabilité d'engagement	76	12
Mise en place du forum sur la qualité de l'audit	69	9	Dossier central : des normes pour le secteur public	77	5
Forum sur la qualité de l'audit et droits des actionnaires	71	10	Services aux aînés		
Premier rapport du Forum sur la qualité de l'audit	75	7	Faible évolution des missions de services aux aînés	73	10
Nouveaux développements en matière de qualité de l'audit	72	4	Stratégie		
Rapports d'audit			Plan stratégique de l'ICCA	67	12
Impact sur les investisseurs des rapports d'audit assortis d'une réserve	67	11		71	10
Rapprochement des instituts professionnels			Planification stratégique de l'AASB australien	71	10
Regroupement ICAEW, CIPFA et CIMA	67	12	Réorientation stratégique de l'institut irlandais ICAI	78	9
Recrutement professionnel			Supervision des auditeurs		
L'Institut australien ICAA s'attaque à la pénurie de professionnels	75	8	Instance de supervision des auditeurs en Allemagne	67	11
Pratiques de recrutement dans les cabinets américains	77	10		68	8
La Turquie, réservoir de nouvelles recrues	77	11		70	4
Problèmes de recrutement en Australie	78	10	Le POBA (RU) préconise le renforcement des conditions de formation	67	12
Réforme des organismes professionnels				69	9
Dossier central	74	5	Le FRC présente la note	70	9
Régimes de retraite			La légitimité du PCAOB remise en cause	70	10
Audit des régimes de retraite	67	11	Mise en place d'une instance de supervision à Hong Kong	71	11
Déficit et précarité des régimes de retraite	67	12	Mise en place de l'APAK en Allemagne	73	8
Rapport Turner sur les régimes de retraite au Royaume-Uni	78	9	Conclusions d'inspections de l'AIU	73	8
Régulateurs de la communication financière			Report de la mise en place du PCAOB néerlandais	75	7
Stratégie de réglementation du FRC	68	8	Contestation de la loi sur la supervision des auditeurs	75	7
Responsabilité des auditeurs			Le PCAOB canadien réprimande 4 cabinets	75	8
Responsabilité du professionnel comptable salarié	69	10	Entrée en fonctionnement du POBA au Royaume-Uni	76	6
Plaidoyer pour une limitation de la responsabilité des auditeurs	69	11	Supervision des auditeurs aux Pays-Bas	78	9
Nouvelle loi britannique	70	9	Supervision des sociétés		
Vers une limitation de la responsabilité des auditeurs	70	10	Organisation de la supervision des sociétés en Norvège	78	9
	75	8	Turquie		
Livre blanc sur la réforme de la responsabilité des auditeurs	71	10	Organisation de la profession	70	11
Propositions de l'institut de Hong Kong	74	10	True and fair view		
Responsabilité civile professionnelle du réviseur belge	76	8	True and faire view et responsabilité de l'auditeur	75	8
Forum de la Commission européenne sur la responsabilité des auditeurs	77	4	Le concept de True and Fair view vu en Pologne	76	6
Réforme de la responsabilité des auditeurs britanniques	78	10	Ukraine		
Responsabilité sociale des entreprises			Evolutions comptables en Ukraine depuis l'indépendance	76	12
Amélioration du gouvernement d'entreprise	68	11	Utilisateurs de l'information financière		
Retraites			Mise en place d'un conseil consultatif des utilisateurs au Canada	68	9
Nouveaux développements en matière de comptabilisation des retraites	68	4	Réunion du conseil consultatif des utilisateurs du FASB	68	10
Insuffisances de la norme britannique FRS 17	75	8	XBRL		
	76	6	CGA Canada utilise XBRL pour ses comptes annuels	71	7
Nouveaux développements sur la comptabilisation des retraites	77	8	Extension du programme XBRL de la SEC aux fonds mutuels	75	10
Risques d'audit			Nouveaux développements sur XBRL	73	3-4
Le risque au cœur des préoccupations	67	4	Adoption d'XBRL par le Companies House britannique	76	11
Nouvelles normes pour l'identification des risques d'audit	74	10			
Rapport sur la gestion du risque dans les PME	77	9			
Normes de l'AICPA sur l'évaluation du risque d'audit	78	11			
Rotation des auditeurs					
Propositions de la loi Vietti en Italie	72	12			
Royaume-Uni					
Tableau de la profession	78	10			
SAFA					
Congrès annuel	75	5			
Sarbanes –Oxley (loi)					
Impact du SOX sur les petites entreprises	68	10			

TEXTES PUBLIES PAR L'IASB, L'IFAC ET LA FEE EN 2005

IASB

Guide de l'utilisateur des normes sur les instruments financiers	77	2	informations à fournir	68	2
NORMES COMPTABLES					
IFRS 6 - Exploration et évaluation des ressources minérales	67	2	ISA 600 révisée - Audit des comptes de groupe	70	2
IFRS 7 - Instruments financiers : informations à fournir	75	2	ISA 260 révisée - Communication de l'auditeur avec les responsables de la gouvernance	70	2
Amendement d'IAS 19 - Avantages au personnel	67	2	ISA 705 révisée - Modifications de l'opinion de l'auditeur dans le rapport d'audit	70	2
Amendements limités d'IAS 39	67	3	ISA 706 révisée - Paragraphes d'accentuation de points particuliers dans le rapport d'audit	70	2
Amendement d'IAS 39 - Comptabilisation et évaluation des transactions de couverture intragroupe	71	2	ISA 701 - Rapport d'audit sur les autres informations financières historiques	74	2
Projets d'amendements d'IFRS 3 et d'IAS 27	74	1	ISA 800 - Rapport d'audit indépendant sur les comptes audités résumés	74	2
Projets d'amendements d'IAS 37 et d'IAS 19	74	1	DIVERS		
Amendements d'IFRS 1 et IFRS - Première adoption des IFRS	74	2	Mise à jours du glossaire terminologique	68	2
Amendement d'IAS 1 - Présentation des états financiers – Informations à fournir	75	2	Abrogation de 4 IAPS 1001, 1002, 1003 et 1009	68	2
Aménagements limités d'IAS 39 et d'IFRS 4	75	2	Comité Education		
Projet de correction technique 1 - Projet d'amendement d'IAS 21	75	1	Projet de norme sur les conditions de compétence exigées des auditeurs	71	3
INTERPRÉTATIONS					
IFRIC 3 - Droits d'émission	67	2	Comité Ethique		
Retrait d'IFRIC 3 - Droits d'émission	74	2	Nouvelle version du Code d'éthique professionnelle	74	2
IFRIC 4 - Modalités pour déterminer si un accord comprend une location	67	2	Comité Secteur public (IPSASB)		
IFRIC 5 - Droits aux intérêts découlant des fonds de démantèlement, de remise en état et de réhabilitation de l'environnement	67	2	NORME		
IFRIC 6 - Passifs issus de la participation à un marché spécifique	75	2	IPSAS 21 - Dépréciation d'actifs non générateurs de trésorerie	68	2
Amendement mineur d'IFRS 6 - Exploration et évaluation des ressources minérales	72	1	PROJET D'IPSAS		
PROJETS D'INTERPRÉTATION					
IFRIC D 2 - Actions détenues par les membres de coopératives et titres similaires	67	2	Information à fournir selon la comptabilité de caisse – Obligations d'informations des bénéficiaires d'aide externe	69	2
Projet D 10 - Passifs résultant de la participation à un marché spécifique	67	2	ED 25 - Equivalence de l'autorité attachée aux paragraphes des IPSAS	76	2
Déchets d'équipements électriques et électroniques	67	2	ED 26 - Améliorations des normes comptables internationales sur le secteur public	76	2
Projet D 11 - Variations dans les souscriptions aux plans d'achats d'actions	67	2	ED 27 - Présentation d'informations sur le budget dans les états financiers	76	2
Projet D 12 - Concessions de services - Détermination du modèle comptable	70	2	ED 28 - Présentation de l'information financière sur le secteur gouvernemental général	76	2
Projet D 13 - Concessions de services – Modèle d'actif financier	70	2	RAPPORT DE RECHERCHE		
Projet D 14 - Concessions de services – Modèle d'actif incorporel	70	2	Comparaison des IPSAS avec les modèles de présentation d'informations statistiques	69	2
Projet D 15 - Réévaluation des instruments dérivés incorporés	71	2	Comité Education		
Projet D 16 - Champ d'application d'IFRS 2 – Paiements en actions	72	1	Texte international sur la formation IEP 3 - Méthodes d'évaluation	68	2
Projet D 17 - IFRS 2 – Paiements en actions - Actions propres et de groupe	72	1	PAIB		
DOCUMENTS CONSULTATIFS					
Réforme des statuts de l'IASCF – Propositions de changements	67	2	Etude des différents rôles des professionnels comptables en entreprise	67	3
Projet de protocole d'accord sur le rôle des normalisateurs nationaux	70	2	Recueil 2005 des meilleurs articles comptables	75	3
Projet de Manuel sur les procédures opératoires de l'IASB	72	2	FEE		
Revue des activités de l'IFRIC	72	2	Fiches documentaires		
Commentaires de la direction	77	2	Reconnaissance des qualifications professionnelles	77	4
Bases d'évaluation de l'information financière publiée	77	2	Documents consultatifs		
PRISES DE POSITION					
L'option juste valeur d'IAS 39	70	1	L'auditeur et la directive Prospectus	67	3
IFAC					
Board					
Guide international sur la comptabilité de gestion environnementale	75	3	Gestion du risque et contrôle interne	71	4
Invitation à commenter le projet de révision des statuts de l'IFAC	77	3	Implications de l'application des IFRS dans les rapports d'audit	71	4
IAASB					
NORMES					
Version révisée de la norme ISA 700 sur le rapport d'audit	68	2	Lettres de confort publiées dans le cadre de l'information figurant dans un prospectus	72	3
NORMES SUR LES MISSIONS D'EXAMEN LIMITÉ					
ISRE 2410 - Examen limité de l'information financière provisoire	74	2	Gestion de la chaîne logistique	74	3
Version révisée d'ISA 230 - Documentation de l'audit	76	2	Prises de position		
PROJETS					
Amendements d'ISA 320 - Importance relative dans l'identification et l'évaluation des inexactitudes	68	2	Le projet de directive d'audit	68	3
Amendement d'ISA 540 - Audit des estimations comptables et			Réponse à la consultation sur les statuts de l'IASCF	70	3
			Note d'information sur les projets d'amendements des directives	72	3
			Rapport de recherche		
			Impact du protocole de Kyoto sur les comptes annuels	69	2
			Analyse des réponses parvenues sur le questionnaire relatif aux implications pour le rapport d'audit de l'homologation des IFRS en Europe	76	3
			Analyse des réponses parvenues sur le document consultatif relatif à la directive Prospectus	77	3
			Guide		
			Comment les PME peuvent réduire le risque de fraude	77	4

IFAC

Board

Guide international sur la comptabilité de gestion environnementale	75	3
Invitation à commenter le projet de révision des statuts de l'IFAC	77	3

IAASB

NORMES

Version révisée de la norme ISA 700 sur le rapport d'audit	68	2
NORMES SUR LES MISSIONS D'EXAMEN LIMITÉ		
ISRE 2410 - Examen limité de l'information financière provisoire	74	2
Version révisée d'ISA 230 - Documentation de l'audit	76	2

PROJETS

Amendements d'ISA 320 - Importance relative dans l'identification et l'évaluation des inexactitudes	68	2
Amendement d'ISA 540 - Audit des estimations comptables et		



UNION EUROPÉENNE



BELGIQUE

ETAPE BELGE DU ROADSHOW DE L'IASB

Bulletin d'information de l'IRE - N° 6 – Septembre/
Octobre 2005, pages 14 et 15

La Belgique a accueilli l'IASB dans le cadre de sa tournée d'information sur ses futurs travaux et ses ambitions normatives. Le cadre conceptuel de l'IASB, le programme de développement et de révision de ses normes et le rôle de l'IFRIC ont représenté l'essentiel des discussions.



IRLANDE

UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR 2006

The Accountant – N° 6025 – 10 décembre 2005, pages 14 et 15

Passé l'échec de son projet de fusion avec l'ICPAI en 2003, l'institut irlandais ICAI a reconsidéré ses priorités et adopté une nouvelle stratégie, publiée en mars 2005, axée sur la formation des étudiants, l'apprentissage continu et la protection de l'intérêt général. D'autres considérations préoccupent son président, notamment les charges pesant sur les PME qui ne bénéficient pas en République d'Irlande des mêmes exemptions que leur voisins britanniques, et le projet d'harmonisation des qualifications professionnelles en Europe.



NORVÈGE

UNE SUPERVISION DES SOCIÉTÉS TRÈS ORGANISÉE

World Accounting Report – N° 10 – Décembre 2005/
Janvier 2006, page 11

En Norvège, l'autorité de supervision des marchés financiers (Kredittsynet), issue de la fusion en 1986 de la Commission Banques et de la Commission Assurance, peut exiger des sociétés cotées le retraitement de leurs états financiers en cas de contravention aux IFRS ou aux dispositions de la loi norvégienne. En octobre 2005, le ministre des Finances a publié un règlement précisant quelles seront les sociétés soumises à cette supervision ainsi que le champ des sanctions encourues.



PAYS-BAS

LES PAYS-BAS RÉGLEMENTENT LA SUPERVISION DE LEURS AUDITEURS

Bulletin d'information de l'IRE – N° 6 – Septembre/
Octobre 2005, pages 11 à 13

En juin 2005, la seconde chambre néerlandaise a adopté à l'unanimité la proposition de loi sur le contrôle des cabinets d'expertise comptable (loi WTA), destinée à mettre en place un contrôle indépendant externe des professionnels néerlandais. Cette loi réserve l'exercice

du contrôle légal aux titulaires d'une licence délivrée par l'Autorité des marchés financiers (AFM), qui sont recensés dans un registre public. L'octroi de cette licence est assujéti à des conditions de diligences professionnelles et de contrôle qualité très strictes, et qui le sont plus encore pour l'audit des sociétés APE. L'AFM, qui récupère par ailleurs la juridiction disciplinaire des 2 organismes professionnels NIVRA et NovAA, dispose d'un éventail de sanctions à l'encontre des professionnels qui ne satisfont pas aux normes.



ROYAUME-UNI

ICAEW

UNIFORMISER LES PRATIQUES DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DES 2 CÔTÉS DE L'ATLANTIQUE

ICAEW - Communiqué de presse – 5 décembre 2005, 1 page

L'ICAEW lance une nouvelle initiative destinée à harmoniser les systèmes de gouvernement d'entreprise britannique et américain. Intitulée « Par-delà le mythe du gouvernement d'entreprise anglo-américain », la consultation vise à mettre en évidence les pressions qu'entraînent les divergences entre les pratiques en vigueur des deux côtés de l'Atlantique et la façon dont réagissent entreprises et investisseurs. Ce document servira de base aux discussions transatlantiques qui auront lieu au cours des prochains mois.

VERS UNE SOLUTION À LONG TERME POUR LES RETRAITES

ICAEW - Communiqué de presse – 1^{er} décembre 2005, 2 pages

L'ICAEW a décidé d'appliquer sur le terrain les conclusions du 2^{ème} rapport de la commission Retraites, présidée par Lord Turner : ce dernier voit dans celles-ci une solution à long terme pour le problème des retraites. Il a annoncé la création de forums de discussion avec les professionnels financiers et les chefs d'entreprise et la mise en place de tables rondes début 2006, qui permettront de discuter librement de la clarté des informations disponibles en la matière.

UN RAPPORT SUR LE POIDS DE LA RÉGLEMENTATION

IFAC Global Digest – Décembre 2005, 1 page

L'ICAEW a rédigé un rapport dressant le bilan des mesures à adopter de toute urgence afin de réduire l'incidence des défaillances d'information et d'améliorer la distribution et l'efficacité de la réglementation. Il fixe 4 principes à appliquer aux questions de politique publique pour alléger le poids de la réglementation et d'améliorer la mise en application des politiques.

ASB - PUBLICATION DE FRS 29

FRC - Communiqué de presse – 9 décembre 2005, 2 pages

L'ASB publie FRS 29 (Informations à fournir sur les instruments financiers), qui met en application la norme IFRS 7 de l'IASB, publiée en août 2005, ainsi que l'amendement d'IAS 1 correspondant (Présentation des états financiers – Informations sur le capital). FRS 29 modifie les informations obligatoires à fournir au titre de FRS 25 (IAS 32 – Instruments financiers : informations à fournir et présentation) et s'applique obligatoirement aux entités appliquant FRS 26 (IAS 39 – Evaluation des instruments financiers) pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

APB

PUBLICATION DE DEUX BULLETINS

FRC - Communiqué de presse – 25 novembre 2005, 2 pages

L'APB publie 2 bulletins n° 2005/3 (Recommandations à l'usage des réviseurs lors de la première adoption des IFRS au Royaume-Uni et en République d'Irlande) et n° 2005/4 (Rapport d'audit sur les états financiers en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord). Ils avaient été publiés à titre provisoire début 2005, dans l'attente d'un consensus au sein de l'Union européenne sur la meilleure rédaction du référentiel financier basé sur les IFRS validées par l'Union européenne, consensus obtenu à l'issue de la publication du document consultatif de la FEE sur le sujet.

REFONTE DE LA NOTE PRATIQUE SUR L'AUDIT DES ASSUREURS AU ROYAUME-UNI

APB - Communiqué de presse – 14 décembre 2005, 1 page

L'APB met en consultation jusqu'au 14 mars 2006 un document sur les aménagements de sa note pratique PN 20 (L'audit des assureurs au Royaume-Uni) initialement publiée en 1999. Le texte révisé fournit des indications supplémentaires aux auditeurs sur leurs procédures d'audit à l'issue du remplacement des normes d'audit britanniques (SAS) par les normes ISA de l'IFAC décidé en décembre 2004.

NOUVELLE RECOMMANDATION SUR L'AUDIT DES COMPTES DE GROUPE

ICAEW - Communiqué de presse – 1^{er} décembre 2005, 2 pages

L'Audit and Assurance Faculty publie une nouvelle recommandation intitulée « Promouvoir les meilleures pratiques pour l'audit des comptes de groupe », dans le cadre d'une série de publications sur la qualité de l'audit. Son texte, qui s'appuie sur des recherches effectuées pour le compte de l'ICAEW, présente un plan en 8 points destinés à renforcer la qualité des comptes de groupe. Il introduit également d'autres obligations qui entreront en vigueur lorsqu'ISA 600 sera appliquée.

LES AUDITEURS ET LES DEMANDES DE CIRCULARISATION DE LEURS CLIENTS

Accountancy Age – 3 novembre 2005, page 4

L'APB et la British Bankers' Association (BBA) réviseront la note pratique 16 de l'APB qui indique comment les banques doivent répondre aux demandes de circularisation formulées par les auditeurs. Cette initiative fait suite aux préoccupations récemment exprimées par les auditeurs qui déploraient que les banques répondent avec retard et avec insuffisamment de précisions à leurs demandes de renseignements, risquant ainsi de les contraindre à émettre des réserves sur les comptes de leurs clients.

FRC

SUPERVISION DE LA PROFESSION ACTUARIELLE

FRC - Communiqué de presse – 5 décembre 2005, 2 pages

Suite à la publication du rapport Morris en mars 2005, le FRC va mettre en place une structure mandatée pour fixer les normes actuarielles et superviser la profession d'actuaire. A ce titre, il vient de créer une nouvelle antenne opérationnelle appelée Board for Actuarial Standards (BAS), qui devra établir



des normes actuarielles de qualité élevée, en toute indépendance de la profession d'actuaire. Le BAS est placé sous la présidence de Paul Seymour.

CONCERT DE LOUANGES SUR LE CODE COMBINÉ

FRC - Communiqué de presse – 15 décembre 2005, 1 page

Le FRC a révisé en juillet et octobre dernier l'application du code combiné sur le gouvernement d'entreprise. D'après les commentaires recueillis, il s'implante bien et exerce un impact positif sur la qualité du gouvernement d'entreprise dans les entreprises cotées. Le dialogue entre administrateurs et actionnaires s'est amélioré et les investisseurs se félicitent de la bonne qualité de l'information financière fournie. Seules quelques voix dénoncent la rigidité du code. Le FRC consultera début janvier 2006 sur l'opportunité de 2 modifications mineures.

VERS L'ABROGATION DE L'OFR OBLIGATOIRE POUR LES SOCIÉTÉS COTÉES ?

FRC - Communiqué de presse – 29 novembre 2005, 2 pages

Selon le chancelier de l'Echiquier, le gouvernement britannique aurait l'intention d'abroger l'obligation faite aux sociétés cotées britanniques de publier un OFR (Operating and Financial Review) à compter du 1^{er} avril 2005. Cette annonce a eu des répercussions sur les unités opérationnelles du FRC (l'ASB, l'APB, le FRRP) qui ont déjà réglementé la formulation de cet OFR et qui devront donc revoir leur copie. La norme 1 de l'ASB, notamment, représente un modèle de bonne pratique en la matière.

DEUX RAPPORTS DE L'ACCA SUR L'OFR

IFAC Global Digest – Décembre 2005, 1 page

L'ACCA est l'auteur de 2 nouveaux rapports sur le débat qui est en cours actuellement au Royaume-Uni sur l'OFR. Le premier soutient que la concurrence, la crainte de commentaires médiatiques défavorables ou d'une investigation du Financial Reporting Review Panel vont inciter les entreprises à produire des analyses descriptives significatives. Le second rapport est le fruit d'une recherche auprès de 350 sociétés du FTSE sur leur état de préparation à l'introduction de l'OFR.

RÉFORME LEGISLATIVE POUR LES PME

Accountancy Magazine – N°1347 – Novembre 225, page 112

Les dispositions applicables aux petites sociétés devraient être remaniées suite au dépôt d'un projet de loi le 1^{er} novembre dernier. Ce dernier prévoit des réformes administratives significatives pour les sociétés en 2007 : simplification des formalités de constitution, dispense de nomination d'un secrétaire général, autorisation de dépôt de comptes simplifiés dans un délai de 9 mois après la clôture de l'exercice, simplification des modalités de réduction du capital. Pour toute information complémentaire : www.dti.gov.uk

LES AUDITEURS ÉCHAPPENT À LA PEINE D'EMPRISONNEMENT

Accountancy Magazine – N°1348 – Décembre 225, page 8

Si le projet de réforme du droit des sociétés supprime les peines d'emprisonnement encourues par les auditeurs «ayant approuvé, sciemment ou par négligence, des comptes sociaux erronés», cet acte

reste qualifié de délit pénal passible d'une peine pécuniaire substantielle. Les juristes attirent l'attention sur les difficultés d'interprétation de la notion de négligence dans ce contexte et mettent en garde les auditeurs sur les menaces qu'elles font peser sur eux.

TABLEAU DE LA PROFESSION BRITANNIQUE

International Accounting Bulletin - N° 379 – 30 novembre 2005, page 3

Selon l'étude d'International Accounting Bulletin, la croissance des cabinets britanniques a progressé de 12 % au cours des 12 derniers mois, contre 4 % seulement l'an passé. Trois éléments expliquent cette progression : une demande accrue de missions légales (introduction des IFRS, application de la loi Sarbanes-Oxley), une capacité renforcée dans des secteurs spécialisés (missions fiscales et de corporate finance) et le dynamisme de l'économie. Les cabinets attendent les retombées de l'entrée en vigueur de la 8^{ème} directive.

AUTRES PAYS



AUSTRALIE

RÉFORME DU DISPOSITIF D'INTERPRÉTATION

World Accounting Report – N° 10 – Décembre 2005/ Janvier 2006, page 13

L'AASB met en consultation un document sur son projet de nouvelle structure pour les interprétations comptables. Il compte arrêter l'instance d'interprétation existante et gérer lui-même les questions d'interprétations de normes par l'intermédiaire d'un Interpretations Agenda Committee, qui sera chargé de décider si l'interprétation procède d'une particularité nationale (et donc être géré par un panel consultatif australien) ou si elle peut être déléguée à l'IFRIC.

L'ICAA ET LA PÉNURIE DE PROFESSIONNELS COMPTABLES

The Accountant – N° 6025 – 10 décembre 2005, page 9

Selon l'ICAA, la profession australienne n'a pas les moyens de pallier la pénurie de professionnels comptables qui handicape son évolution. Il recommande donc au gouvernement de mettre en œuvre une série de mesures pour y remédier, parmi lesquelles une réforme des règles fiscales et des conditions d'octroi de visas pour les étudiants étrangers.

CONSEIL DES NORMES ÉTHIQUES

IFAC Global Digest – Décembre 2005, 1 page

CPA Australia et l'Institute of Chartered Accountants in Australia (ICAA) ont annoncé la création d'un conseil des normes d'éthique indépendant chargé d'établir le code de conduite professionnelle pour leurs membres. L'Accounting Professional and Ethical Standards Board (APESB), composé de 8 membres qui seront nommés début janvier 2006, fixera son propre programme d'action : promulgation, révision et supervision des normes éthiques et professionnelles.

UN GUIDE SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE CPA AUSTRALIE

IFAC Global Digest – Décembre 2005, 1 page

CPA Australia est l'auteur du premier outil de référence

des meilleures pratiques pour les contrôles internes réalisés dans des établissements non-financiers ayant des fonctions de trésorerie et de placement. Il s'agit d'un ouvrage de référence permettant aux sociétés de comparer et d'évaluer le caractère approprié de leurs contrôles internes en matière de trésorerie. Il apporte également des conseils sur la façon dont ces contrôles peuvent être appliqués.



CANADA

ICCA

COMPARAISON DES NORMES CANADIENNES AVEC LES IFRS

ICCA - Communiqué de presse – 17 novembre 2005, 1 page

L'ICCA a publié une étude comparative des normes comptables internationales avec les normes canadiennes (en date du 1^{er} avril 2005) qui a été préparée par le CNC et mise à la disposition des abonnés de la version électronique du Manuel de l'ICCA – Comptabilité, dans le cadre de la mise à jour du 1^{er} décembre 2005.

COMPARAISON DES NORMES CANADIENNES AVEC LES ISA

ICCA - Communiqué de presse – 21 décembre 2005, 1 page

L'ICCA a publié une étude comparative au 30 septembre 2005 des normes internationales d'audit (ISA) de l'IFAC et des normes d'audit généralement reconnues au Canada afin de cerner les divergences et les analogies existantes. L'étude met en évidence pour chaque norme les cas où les exigences canadiennes vont au-delà des prescriptions des ISA et réciproquement.

L'étude est téléchargeable sur le site de l'ICCA : www.cica.ca

PROJET DE NORMES SUR L'ENCADREMENT DES MISSIONS DE JURICOMPTABILITÉ

ICCA - Communiqué de presse – 15 décembre 2005, 1 page

L'Alliance pour l'excellence en juricomptabilité de l'ICCA met en consultation jusqu'au 28 février 2006 un exposé-sondage qui définit les normes minimales applicables aux missions de juricomptabilité. Elles délimitent le cadre de l'exercice du jugement professionnel dans ces missions et portent sur chacune de leurs étapes. Elles serviront essentiellement aux avocats plaideurs et renforceront la nécessité d'avoir des témoignages d'experts.



CHINE

LES SOCIÉTÉS COTÉES ASSUJETTIES A UN RAPPORT SUR LE CONTRÔLE INTERNE

IAS Plus – 8 décembre 2005, 1 page

Le régulateur boursier chinois oblige désormais les sociétés cotées sur un marché boursier national à auto-évaluer ses contrôles internes et à engager un auditeur indépendant chargé de juger les rapports établis sur ces contrôles. Ces obligations, applicables aux audits d'états financiers clos fin décembre 2005, s'apparentent aux dispositions de l'article 404 de la loi Sarbanes Oxley.

COLLABORATION DES AUDITEURS INTERNES CHINOIS AVEC L'IMA

The Accountant – N°6025 – 10 décembre 2005, page 9

L'Institut des auditeurs internes chinois (CIIA) et le CIMA ont décidé de promouvoir les programmes de l'IMA à l'usage des professionnels chinois. Chaque institut contribuera en ressources financières et en



compétences afin de parvenir à diffuser les normes financières appropriées dans l'ensemble de la Chine.



ETATS-UNIS

AICPA

NORMES D'AUDIT SUR L'ÉVALUATION DU RISQUE

AICPA eAlert N° 5 – Décembre 2005, page 1

Les comités d'audit devront désormais tenir compte d'une nouvelle série de normes SAS sur l'audit, dites "normes d'évaluation", récemment publiées par l'AICPA pour renforcer les consignes existantes. Sont notamment visées la qualité et l'étendue de la connaissance de l'entité (activités et environnement), le lien entre les risques identifiés et les procédures mises en œuvre, les conditions de documentation, les sondages sur les contrôles. Les normes sont applicables aux exercices ouverts à compter du 15 décembre 2006.

L' AICPA PASSE UN ACCORD DE PROMOTION D'XBRL

The Accountant – N° 6025 – 10 décembre 2005, page 9

L'AICPA a conclu un accord avec le fabricant de logiciel Rivet Software pour que l'utilisation du langage XBRL soit généralisée. Leur accord prévoit la promotion des produits Rivet auprès des membres de l'AICPA, en échange de services d'assistance renforcés s'ils font l'acquisition de ses produits.

PCAOB

RAPPORT SUR LA PREMIÈRE APPLICATION DE LA NORME D'AUDIT N° 2

AICPA eAlert N° 5 – Décembre 2005, page 1

Le PCAOB a publié un rapport, dit Rapport 404, sur la première application de sa norme d'audit N° 2 (Audit du contrôle interne de l'information financière publiée effectué dans le cadre d'un audit d'états financiers). Le rapport rend compte des obstacles et des problèmes de financement, de personnel et de calendrier rencontrés par les émetteurs et par les cabinets d'audit au cours de la première année d'application de l'AS n° 2.

SUITE DES RAPPORTS D'INSPECTION DU PCAOB

International Accounting Bulletin - N° 379 – 30 novembre 2005, page 3

Après KPMG et Deloitte, c'est au tour de PricewaterhouseCoopers, Ernst & Young et BDO Seidman d'être inspectés par le PCAOB, qui signale des défaillances au sein de leurs procédures de contrôle, et des lacunes dans le traitement des erreurs découvertes concernant l'application des US GAAP et le non respect de mise en œuvre des procédures de contrôle qui s'imposent. Le PCAOB a déjà publié 120 rapports sur des cabinets depuis le début de l'année.

LE PCAOB APPROUVE LE BUDGET 2006

PCAOB - Communiqué de presse – 22 novembre 2005, 2 pages

Le PCAOB a approuvé son budget pour 2006 : il prévoit une baisse des cotisations demandées aux sociétés APE, qu'il financera à partir d'un prélèvement sur la réserve excédentaire de son fonds de roulement. Ce budget servira essentiellement à l'embauche et à la rémunération d'auditeurs expérimentés chargés de conduire les inspections. Fin 2005, le PCAOB compte 427 salariés, dont 200 inspecteurs. L'effectif devrait passer à 537 fin 2006. 1586 cabinets sont désormais inscrits au PCAOB, dont 640 basés en dehors des Etats-Unis. Chaque cabinet ayant plus de 100 sociétés cotées parmi ses clients doit faire l'objet d'une inspection chaque année.

LA LOI SARBANES-OXLEY COÛTERA ENCORE PLUS DE 6 MILLIARDS EN 2006

SmartPros Newsletter – 1^{er} décembre 2005, 2 pages

Selon les résultats d'une récente étude effectuée par AMR Research auprès de 300 entreprises, le coût de mise en conformité avec les prescriptions de la loi Sarbanes-Oxley s'élèvera, pour les sociétés américaines, à plus de 6 milliards de dollars en 2006. Cette somme est quasiment identique à celle de 2005, avec une légère modification due à la part technologique qui augmente de 13 %.

LA PERTE DE MANDATS DES BIG FOUR PROFITE AUX CABINETS MOYENS

International Accounting Bulletin - N° 379 – 30 novembre 2005, pages 4 et 5

Selon une enquête réalisée par World Accounting Intelligence, les Big Four continuent de perdre les mandats de clients inscrits à la SEC : 225 en moins au 30 septembre par rapport au début de l'année, qui ont été récupérés par les moyens cabinets et les cabinets indépendants. Le plus grand perdant est PwC, qui a perdu 108 mandats. IAB fait le point entre l'effet Andersen et le changement de perception des clients à l'égard des cabinets de taille moyenne.

UNE ÉTUDE PRÉCONISE LA CONVERGENCE DES FONCTIONS DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

IFAC Global Digest – Décembre 2005, 1 page

Selon une nouvelle étude commanditée par ASIS International, Information Systems Audit and Control Association (ISACA) et Information Systems Security Association et intitulée «Convergence of enterprise organizations», la multiplication des menaces et l'augmentation des coûts de la sécurité des systèmes représentent 2 des facteurs militant en faveur de l'intégration des fonctions de sécurité de l'information dans les entreprises.

Pour consulter cette étude : www.isaca.org

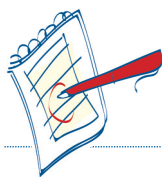


ISRAËL

PROCÉDURE DE NORMALISATION COMPTABLE

Lettre de nouvelles de l'Institut israélien – N° 2 – Septembre 2005, page 4

La commission des normes comptables d'Israël (IsASB) a été créée en avril 1997, à la suite d'un accord conclu entre l'autorité boursière et l'institut professionnel israélien. Peu après sa création, elle a décidé d'adopter les normes publiées par l'IASB et, depuis 2001, elle consacre ses travaux à leur adoption, norme par norme. 10 normes ISA ont déjà été adoptées, 9 autres attendent une approbation définitive et 8 sont en cours d'adoption. En mai 2005, le président de l'IsASB a annoncé la décision d'adopter l'ensemble des IFRS d'ici 2008.



AGENDA INTERNATIONAL ET PUBLICATIONS DE DÉCEMBRE 2005

ORGANISMES INTERNATIONAUX

ORGANISME	DATE	LIEU
IASB		
IFRIC	12 et 13 janvier 2006	Londres
Groupe de travail Assurances	12 et 13 janvier 2006	Londres
Board	23 au 27 janvier 2006	Londres
Groupe de travail PME	30 et 31 janvier 2006	Londres
SAC	27 et 28 février 2006	Londres
Trustees	23 et 24 mars 2006	Londres
IFAC		
IESBA (anciennement Comité Ethique)	20 au 22 février 2006	New York
IAESB (anciennement Comité Education)	28 février au 2 mars 2006	New York
IAASB	6 au 10 mars 2006	Hong Kong
IPSASB (Comité Secteur public)	21 au 24 mars 2006	Tokyo
PAIB	3 au 5 avril 2006	Londres

FINANCIAL STABILITY FORUM		
Réunion plénière	17 mars 2006	Sydney
ECGI		
Conférence : Autres points de vue sur le gouvernement d'entreprise	10 mars 2006	Zurich
OICV		
Congrès annuel 2006	5 au 8 juin 2006	Hong Kong
AUTRES ORGANISMES		
IIR		
Les fondamentaux de la gestion du risque	1 ^{er} et 2 février 2006	Londres
Fondamentaux de la détection et de la prévention de la fraude	13 et 14 février 2006	Londres
Gérer une investigation de fraude	15 et 16 février 2006	Londres
Mise en application pratique d'une politique d'alerte	17 février 2006	Londres
ACFE		
17 ^{ème} congrès annuel sur la fraude de l'ACFE	9 au 14 juillet 2006	Las Vegas

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

IASB	
IASB	Amendement limité d'IAS 21 - Effet des variations des cours des monnaies étrangères*
	Version révisée du guide d'application d'IFRS 4 (Contrats d'assurance)*
IFRIC	IFRIC 7 - Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 Information financière dans les économies hyperinflationnistes*
IFAC	
PAIB	Document d'information - Rôle et domaine d'activité du professionnel comptable exerçant en entreprise*
Comité Pays en développement	Recommandation - Mise en place et développement d'un organisme comptable professionnel*
FEE	
	Prises de position : - Bonnes pratiques pour traiter la fraude dans le secteur public* - Compensation des pertes dans les systèmes fiscaux des Etats membres de l'Union européenne
BRI/Joint Forum	
Joint Forum	Document consultatif - Principes supérieurs de continuité des affaires
PAYS DE L'UNION EUROPEENNE	
Allemagne	
IDW	Norme - Principes d'exécution des évaluations d'entreprises (IDW S 1) Prises de position : - Application des principes d'IDW S 1 à l'évaluation des prises de participations et autres prises d'intérêts lors de l'établissement du bilan commercial - Projets d'ISA 701 et d'ISA 800
Royaume-Uni	
ICAEW	Document consultatif - Points soulignant les divergences dans le mode de fonctionnement de chaque marché et opportunités et tensions créées par ces divergences* Rapport - Informations pour le marché et la société*
ASB	FRS 29 - Informations à fournir sur les instruments financiers*
APB	Bulletins : - 2005/3 - Recommandations à l'usage des auditeurs sur la première application des IFRS au Royaume-Uni et en Irlande* - 2005/4 - Les rapports d'audit sur les états financiers en Grande-Bretagne et en République d'Irlande*
Audit and Assurance Faculty	Révision de la note pratique PN 20 - L'audit des comptes des assureurs au Royaume-Uni
ACCA	Recommandation - Promouvoir les meilleures pratiques pour l'audit des comptes de groupe* Deux rapports sur l'introduction et l'application de l'OFR *
AUTRES PAYS	
Afrique du Sud	
SAICA	Circulaire - Soumission d'informations au Financial Services Board par voie électronique
Australie	
AASB	Invitation à commenter - Projet de nouvelle structure pour les interprétations comptables*
Canada	
CNC	Exposé-sondage - Actifs incorporés développés à l'interne
AcSB	Document consultatif - Bases de la comptabilité financière - Evaluation lors de la première comptabilisation
ICCA	Comparaison des normes ISA avec les normes d'audit généralement admises au Canada (au 30 septembre 2005)*
ICCA	Etude comparative entre les IFRS et les principes comptables généralement admis au Canada (au 1er avril 2005)*
Alliance pour l'excellence AEJ	Projet de normes visant à encadrer les missions de juricomptabilité*
Etats-Unis	
AICPA/ASB	Ensemble de normes sur l'évaluation du risque Normes d'audit : - n° 102 - Définition des exigences professionnelles dans les normes d'audit - n° 103 - Documentation de l'audit Norme sur les missions d'attestation - Définition des exigences professionnelles dans les normes d'attestation
PCAOB	Rapport sur la première application de la norme d'audit N° 2 (dit Rapport 404)